



DEPARTEMENT DE LA MEURTHE ET MOSELLE	
Projet :	CIREY sur VEZOUE PLU
Mission :	ELABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME
Document :	ZONAGE
N° Document :	Planche 2
<ul style="list-style-type: none"> ----- Limite communale ----- Découpage de zones ----- Emplacement réservé ----- Règles architecturales particulières ----- Marges de recul obligatoires ----- Zone d'implantation Obligatoire des Façades (ZOF) ----- Eléments végétaux ----- Eléments bâtis ----- Eléments du paysage protégés au titre de l'article L103-5-1° du code de l'urbanisme. ----- Terrains cultivés à protéger 	
<ul style="list-style-type: none"> UA : Centre ancien UM : Secteur mondiale UB : Zone d'extensions récentes UBI : Secteur mondiale UC : Cités ouvrières UL : Zone de loisirs UH : Hôtel UX : Zone à vocation d'activités économiques UXZ : Zone à vocation d'activités économiques de forêt UV : Zone à vocation d'activités tertiaires UAU : Zone d'urbanisation future à court terme UAL : Zone d'urbanisation future à long terme (secteur d'activités) A : Zone agricole NI : Zone Naturelle Ni : Secteur agricole Nag : Secteur de diversification agricole Nc : Secteur au droit du gîte et du centre équestre Nd : Secteur au droit des allées Nf : Secteur de forêts Nh : Secteur où les extensions mesurées des constructions existantes sont autorisées Nj : Secteur de jardins ouvriers Nk : Secteur de loisirs Np : Secteur de parcs Nr : Secteur concerné par des Espaces Naturels Sensibles et autres espaces protégés Nsi : Secteur concerné par des Espaces Naturels Sensibles et autres espaces protégés 	
Echelle :	1/5000
<p>Document conforme à celui annexé à la DCM du 18-02-2014 portant approbation de projet d'élaboration du PLU.</p> <p>Signature du Maire: _____</p>	
<p>Espace & TERRitoires Centre d'Affaires Ariane 240 rue du Cumène 54 230 Neuves-Maisons Tel : 03.83.50.5347 Fax : 03.83.50.5378</p>	